



**LIGUE DU MAINE DE FOOTBALL**  
**COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES**



Formation Théorique

# Examen de Ligue

**Saison 2012 - 2013**

Corrigé Examen Arbitres Centraux

## **Consignes :**

- Le terme « décisions » est systématiquement utilisé au pluriel même lorsque celle-ci est unique.
- Les candidats peuvent utiliser les abréviations définies dans le préambule de la troisième partie du Guide des lois du Jeu à savoir SRA, HJ, SDB, SRCP loi 8, SRCP loi 13, SDR, CPB, CPC, BAT, CFI, CFD, CPR, AVT, CAS, EXC, RCC lorsque celles-ci ne prêtent à aucune équivoque.
- Toute absence de la mention « rapport » lorsqu'elle est exigée sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.
- Toute absence ou erreur de motif disciplinaire devant être mentionné lors d'un avertissement ou d'une exclusion, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.

Le présent questionnaire comporte :

- ☞ 5 Questions à 4 points (acquets fondamentaux) (questions de 1 à 5).
- ☞ 5 Questions à 4 points (questions de 6 à 10).
- ☞ 10 Questions à 3 points (questions de 11 à 20).
- ☞ 5 Questions à 2 points (questions de 21 à 25).

## 5 Questions à 4 Points

### (Questions acquits fondamentaux)

#### 1<sup>ère</sup> question

A l'exception du fait qu'un joueur quitte ou revient sur le terrain sans l'autorisation de l'arbitre, quels sont les motifs qui doivent être inscrits sur la feuille de match lors d'un avertissement infligé par l'arbitre pour une des fautes prévues à la loi 12 ?

- **Il se rend coupable d'un comportement antisportif.**
- **Il manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.**
- **Il enfreint avec persistance les Lois du Jeu.**
- **Il retarde la reprise du jeu.**
- **Il ne respecte pas la distance requise lors de l'exécution d'un coup de pied de coin ou d'un coup franc ou d'une rentrée de touche.**

#### 2<sup>ème</sup> question

Selon le texte de loi, quelles sont les sanctions et les infractions prévues par la loi 8 concernant la balle à terre ?

1. **La balle à terre doit être recommencée si :**
  - **Le ballon est touché par un joueur avant d'être entré en contact avec le sol.**
  - **Le ballon quitte le terrain de jeu après avoir rebondi sur le sol sans qu'un joueur ne l'ait touché.**
2. **Si le ballon entre dans le but :**
  - **Si une balle à terre est bottée directement dans le but de l'équipe adverse, un coup pied de but est accordé à celle-ci.**
  - **Si une balle à terre est bottée directement dans son propre but, un coup pied de coin est accordé à l'équipe adverse.**

#### 3<sup>ème</sup> question

Dans quels cas un joueur n'est-il pas jugé hors-jeu pendant l'action de jeu ?

- **Qui se trouve dans sa propre moitié de terrain.**
- **Qui se trouve simplement qu'en position de hors-jeu.**
- **Qui n'est pas plus avancé que le ballon au moment où celui-ci est joué.**
- **Qui a, au moins, deux adversaires sur la même ligne que lui, par rapport à leur propre ligne de but.**

#### 4<sup>ème</sup> question

Selon le texte de la loi 15, quelles sont les modalités doit respecter l'exécutant d'une rentrée de touche ?

- **Faire face au terrain de jeu.**
- **Avoir au moins partiellement, les deux pieds soit sur la ligne de touche soit à l'extérieur du terrain.**
- **Tenir le ballon avec ses deux mains.**
- **Lancer le ballon depuis la nuque et par-dessus la tête.**
- **Lancer le ballon depuis l'endroit où il est sorti.**
- **L'exécutant ne doit pas retoucher le ballon avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur.**

#### 5<sup>ème</sup> question

Quelles sont les fautes spécifiques au gardien de but, qui commises dans sa surface de réparation, seront sanctionnées d'un coup franc indirect ?

- **Garder le ballon en sa possession pendant plus de six secondes avant de le lâcher des mains.**
- **Toucher une nouvelle fois le ballon des mains après l'avoir lâché, sans qu'il n'ait été touché par un autre joueur.**
- **Toucher le ballon des mains sur une passe bottée délibérément par un coéquipier.**
- **Toucher le ballon des mains directement sur une rentrée de touche effectuée par un coéquipier.**

## 5 Questions à 4 Points

### 6<sup>ème</sup> question

Coup de pied de coin. Le N°7 de l'équipe A envoie directement le ballon sur le poteau de but. Le ballon revient vers le tireur. Au moment même où ce joueur reprend le ballon de volée, le capitaine de l'équipe B frappe un adversaire qui se trouvait sur la ligne de but entre les montants. Le ballon pénètre dans le but. Décisions ?

- **But refusé.**
- **Exclusion du capitaine pour comportement violent.**
- **Nomination d'un nouveau capitaine.**
- **Balle à terre à l'endroit où se trouvait le ballon lors de l'arrêt sous réserve des circonstances particulières de la loi 8.**
- **Rapport.**

### 7<sup>ème</sup> question

Alors que le ballon est en jeu, l'arbitre arrête le jeu pour sanctionner une équipe en surnombre. Décisions ?

- **Avertissement au joueur excédentaire pour comportement antisportif.**
- **Refoulement du joueur excédentaire.**
- **Avertissement au capitaine pour comportement antisportif.**
- **Coup franc indirect pour l'équipe régulière à l'endroit où se trouvait le ballon lors de l'arrêt sous réserve des circonstances particulières de la loi 13.**
- **Rapport.**

### 8<sup>ème</sup> question

Lors de l'exécution d'un coup de pied de réparation, tous les joueurs sont placés régulièrement. Après le coup de sifflet de l'arbitre mais avant le botté, un joueur se porte en avant du ballon, se trouvant ainsi plus rapproché de la ligne de but que celui-ci. Le tir est effectué. Le ballon est repoussé par le gardien sur le poteau de but, et va en direction du joueur en question. Décisions ?

- a) **Si ce joueur est un attaquant :**
  - **Arrêt du jeu.**
  - **Coup franc indirect où la position du joueur est devenue illicite.**
- b) **Si ce joueur est un défenseur :**
  - **Arrêt du jeu.**
  - **Coup de pied de réparation à refaire.**

### 9<sup>ème</sup> question

Un gardien de but, à l'aide du ballon qu'il tient dans les mains, repousse violemment en dehors de sa surface de réparation, un attaquant qui fait intentionnellement de l'obstruction et l'empêche de dégager. L'attaquant tombe au sol et se blesse. Décisions ?

- **Arrêt du jeu.**
- **Exclusion du gardien de but pour comportement violent.**
- **Soins et refoulement éventuel à l'attaquant.**
- **Nomination d'un nouveau gardien de but.**
- **Coup franc indirect pour l'équipe qui défend à l'endroit de l'obstruction de l'attaquant.**
- **Rapport**

**10<sup>ème</sup> question**

A la 26<sup>ème</sup> minute de jeu, lors de l'exécution d'un coup de pied de réparation, après le coup de sifflet de l'arbitre, le tireur identifié passe au-dessus du ballon sans le toucher. Dans le même temps, un de coéquipiers, régulièrement placé, pénètre dans la surface de réparation et tire le coup de pied de réparation à sa place. Décisions ?

**Dans tous les cas :**

- **Avertissements aux deux joueurs pour comportement antisportif.**
  - a) **Si but marqué :**
    - **But refusé.**
    - **Coup de pied de réparation à refaire.**
  - b) **Si but non marqué :**
    - **Arrêt du jeu.**
    - **Coup franc indirect à l'endroit où le joueur a pénétré dans la surface de réparation.**

**10 Questions à 3 Points****11<sup>ème</sup> question**

Lors d'une rentrée de touche effectuée régulièrement, un adversaire qui avait déjà été rappelé à l'ordre pour ne pas respecter la distance des deux mètres, récidive et détourne le ballon de la tête pour son gardien de but. Décisions ?

- **Arrêt du jeu.**
- **Avertissement au joueur pour ne pas avoir respecté la distance requise sur une rentrée de touche.**
- **Rentrée de touche à refaire par la même équipe.**

**12<sup>ème</sup> question**

Sur coup de pied de but, le gardien botte directement le ballon sur un partenaire qui le lui renvoie de la cuisse. Le gardien de but, dans sa surface de réparation, saisit le ballon des deux mains. Décisions ?

1. **Si le ballon est en jeu (sorti de la surface de réparation) :**
  - **Il n'y a pas de faute, déroulement normal du jeu.**
2. **Si le ballon n'est pas en jeu (s'il n'est pas sorti de la surface) :**
  - **Arrêt du jeu.**
  - **Coup de pied de but à retirer.**

**13<sup>ème</sup> question**

Une rencontre de Promotion d'Honneur comptant pour votre examen de Ligue initialement prévue le dimanche a été avancée au samedi à 20 Heures, ou

Une rencontre de DH U17 comptant pour votre examen de Ligue programmée le samedi à 15h00 est retardée à 20 Heures.

Depuis 19H50 l'éclairage est en panne. Cette panne subsiste jusqu'à 20H25, heure de début effectif de la rencontre.

Quelles décisions devra prendre l'arbitre si de nouvelles pannes venaient à se produire ?

- **La durée cumulée des nouvelles pannes dépasse les 20 minutes, l'arbitre arrêtera définitivement la rencontre. Elle ne sera pas remise au lendemain.**
- **Si la durée cumulée des nouvelles pannes n'excèdent pas 20 minutes la partie pourra être menée à son terme.**

**14<sup>ème</sup> question**

Alors que le ballon est en jeu, un défenseur, hors du terrain lance sa chaussure sur un adversaire placé dans la surface de réparation du lanceur. Décisions ?

- **Arrêt du jeu.**
- **Exclusion du défenseur pour comportement violent.**
- **Coup franc indirect à l'endroit où se trouvait la victime sous réserve des circonstances particulières à la loi 13.**
- **Rapport.**

**15<sup>ème</sup> question**

A la 23<sup>ème</sup> minute de jeu, lors de l'exécution d'un coup de pied de réparation, le tireur identifié botte le ballon en arrière pour un partenaire régulièrement placé. Ce dernier envoie le ballon en sortie de but. Décisions ?

- **Arrêt du jeu.**
- **Coup franc indirect sur le point de réparation.**

**16<sup>ème</sup> question**

Un joueur exclu momentanément pour remettre son équipement en conformité avec la loi 4, rentre à l'insu de l'arbitre, tire un coup de pied de coin. Le ballon pénètre directement dans le but adverse. Décisions ?

- **But refusé.**
- **Avertissement à ce joueur pour être revenu sur le terrain de jeu sans l'autorisation préalable de l'arbitre.**
- **Vérification de son équipement, refoulement si négative.**
- **Coup franc indirect pour l'équipe régulière dans sa surface de but.**

**17<sup>ème</sup> question**

Le joueur N°8A qui a déjà reçu un avertissement en reçoit un second quelques minutes après. L'arbitre ne se rend pas compte que ce joueur était déjà averti et de ce fait il ne l'exclut pas. Quelques minutes après le N°8A marque un but contre son camp sur une action de jeu en reprenant de tête un centre aérien. Avant le coup d'envoi l'arbitre assistant fait remarquer à l'arbitre son erreur.

- **But refusé.**
- **Exclusion du joueur pour second avertissement dans le match.**
- **Balle à terre où le joueur a joué le ballon sous réserve des circonstances particulières de la loi 8.**
- **Rapport.**

**18<sup>ème</sup> question**

L'équipe A marque un but. Avant le coup d'envoi, l'arbitre se rend compte que les deux équipes sont en surnombre. Décisions ?

- **But refusé.**
- **Refoulement et avertissement aux joueurs excédentaires pour comportement antisportif.**
- **Avertissement aux capitaines pour comportement antisportif.**
- **Balle à terre sur la ligne de la surface de but parallèle à la ligne de but au point le plus proche d'où le ballon est rentré dans le but.**
- **Rapport.**

**19<sup>ème</sup> question**

A 20 mètres des buts, un défenseur stoppe irrégulièrement un attaquant qui filait seul au but. L'arbitre arrête le jeu et accorde le coup franc direct réglementaire mais, avant qu'il n'ait pu notifier l'exclusion au défenseur, l'attaquant victime de la faute joue le coup franc rapidement, conformément à la loi 13, pour un partenaire régulièrement placé. Ce dernier marque le but. Décisions ?

- **But refusé.**

- **Exclusion du défenseur pour avoir anéanti une occasion de but manifeste d'un adversaire se dirigeant vers son but en commettant une faute passible d'un coup franc.**
- **Coup franc direct à refaire.**
- **Rapport.**

## 20<sup>ème</sup> question

Qu'elle doit être l'attitude de l'arbitre à qui on présente, à la mi-temps, un arrêté municipal interdisant la pratique du football sur le terrain désigné ?

- **L'arbitre arrêtera définitivement la rencontre.**
- **Il adressera un rapport à la commission compétente.**
- **Il précisera si, à son avis, le terrain était praticable ou non.**

## 5 Questions à 2 Points

## 21<sup>ème</sup> question

Épreuve des tirs au but du point de réparation. Le tir est exécuté correctement et le ballon éclate sur la barre transversale. Décisions ?

- **Changement de ballon.**
- **Tir comptabilisé nul.**

## 22<sup>ème</sup> question

Un attaquant et un défenseur sont à la lutte près de la ligne de touche. L'attaquant centre vers un partenaire en position de hors-jeu dans la surface de réparation. Il est contré tout de suite par le défenseur et le ballon sort derrière la ligne but près du poteau de coin ? Attitude à tenir par l'arbitre assistant ?

- **Signaler le coup de pied de coin.**

## 23<sup>ème</sup> question

Un remplaçant de l'équipe visiteuse a permuté avec un joueur avant le coup d'envoi sans que l'arbitre soit informé. Quelles décisions prendra l'arbitre dans le cas suivant ?

Le remplaçant vient de marquer un but pour son équipe.

- **But accordé.**
- **Le remplaçant ne sera pas averti et sera autorisé à rester sur le terrain.**
- **Coup d'envoi.**

## 24<sup>ème</sup> question

Le gardien de but de l'équipe B vient de bloquer le ballon et s'apprête à dégager. L'arbitre, au lieu d'utiliser la course arrière, se replace dos au ballon. Quand il se retourne, il voit le ballon dans les filets de l'équipe B et les joueurs de l'équipe A qui se congratulent. Après interrogation des assistants, ceux-ci lui disent qu'ils n'ont rien vu. Décisions ?

- **But refusé.**
- **Balle à terre à l'endroit où était le ballon lorsque l'arbitre l'a vu en dernier sous réserve des circonstances particulières de la loi 8.**

## 25<sup>ème</sup> question

Alors que le ballon est en jeu, le gardien de but, sur la ligne de but en dehors des poteaux, jette une pierre sur un adversaire qui se trouvait momentanément hors du terrain, par suite de l'élan pris sur l'action. Reprise technique ?

- **Coup franc indirect à l'endroit où se trouvait le ballon sous réserve des circonstances particulières de la loi 13.**